



## Suivi grossesse

Dans cette étape importante de la vie des futures mères, le Conseil départemental vous propose des solutions durant votre grossesse.

Publié le 16/09/2024 - Mise à jour le 30/10/2024

## Comment pouvons-nous vous aider ?

Vous souhaitez bien vivre votre grossesse et l'arrivée de Bébé, vous sentir entourés et rassurés. Vous attendez un bébé ? N'attendez pas ! Nos services sont là pour vous accompagner.

- **L'entretien prénatal précoce**
- **La préparation à la naissance et à la parentalité**
- **Un suivi médical, social et psychologique,**
- **Une aide à domicile**

Dès le 1er mois, rencontrez une sage-femme ou un médecin ! Des professionnels vous assurent un accueil de qualité, une écoute et un accompagnement adaptés : médecin, infirmière, sage-femme, puéricultrice, conseiller conjugal, psychologue, accompagnatrice à domicile.

## Pour qui ?

Futurs parents

## Comment en bénéficier ?

Rendez-vous dans [votre Centre médico-social](#) .



*Conseil départemental du Gard*

*Lundi au vendredi*

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

*2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9*

*04 66 76 76 76*